

AGRICULTURE

Filière coco : « On veut secouer le cocotier au maximum »

La filière s'enflamme de nouveau. Récemment validée localement, elle reste bloquée au niveau national. Pour les producteurs, les incohérences s'accumulent et elles leur coûtent cher.

Par **Stéphanie VÉLIN**
s.velin@agmedias.fr

Nous avons, plusieurs fois, abordé les difficultés de la filière coco. Depuis, le dossier avance, puis recule. À mesure que les réunions s'enchaînent, une impression domine chez les producteurs : celle de parler dans le vide. « Tout le monde a voté à l'unanimité la réintégration du coco », rappelle Bruno Wachter, producteur et acteur clé du dossier, en référence au Comité d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA) du 5 février dernier. Et pourtant, la filière aurait déjà disparu de l'ordre du jour du comité sectoriel national qui doit se tenir, demain, vendredi 20 mars à Paris. « Ça veut dire qu'ils ne vont même pas soumettre la question », souffle Bruno Wachter. « Et on m'a appelé en me disant que l'Odedom (l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'Outre-mer) n'a pas jugé ma présence opportune », ajoute-t-il.

Une décision locale... uniquement ?

« On veut secouer le cocotier au maximum », affirme le produc-

teur. Sur le papier, tout semble aligné : soutien des élus locaux, des instances (préfecture, direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)), conformité aux normes sanitaires, validation technique. Mais dans les faits, c'est le statu quo. Comment l'expliquer ? Bruno Wachter évoque un blocage à plusieurs niveaux, difficile à situer précisément. « Je ne sais même pas si la ministre a vu le dossier », avance celui qui a tenté de la rencontrer à plusieurs reprises, pointant des résistances au sein de l'appareil administratif. Contacté, le ministre de l'Agriculture n'a pas encore répondu à nos sollicitations. Pour l'heure, selon les producteurs de coco, l'information ne circule pas. « Les autres territoires ne savent même pas que nous avons voté la réintégration du coco », insiste-t-il.

Un marché informel toléré

Aujourd'hui en Guadeloupe, l'eau de coco se vend, s'achète, se consomme massivement. « On consomme 6 millions de litres par an », avance Bruno Wachter. Un chiffre issu de destinations empiriques, mais qui donne un ordre de grandeur, illustre aussi la manne financière que représente la filière, mais qui reste pourtant minorée voire ignorée. Le paradoxe est là : une consommation installée, un marché bien réel –

Une filière qui ne peut survivre sans soutien

« C'est la troisième filière de la Guadeloupe », mais largement informel. Il n'y a qu'à voir les vendeurs d'eau de coco sur les bords des routes partout en Guadeloupe. « Aujourd'hui, dans le système formel, je ne suis pas rentable. Si je veux l'être, il faut que j'y échappe. » Bruno Wachter estime qu'il n'a pas d'autre alternative. Et cette situation dit aussi que cette économie fonctionne, mais en marge de ce qui est censé l'encadrer.

« À ce rythme-là, dans les cinq ans, on franchit les 10 000 tonnes. Et dans les dix ans, nous serons au-dessus des 20 000 tonnes puisque les cocos sont déjà plantés », Bruno Wachter.

Photo : N. M. G.

Où est-ce qui bloque encore ?

Mais enfin, pourquoi l'État aurait-il intérêt à parler le flou sur la filière ? L'encadrer lui coûterait-il plus cher que la laisser à l'informel ? Le blocage ne viendrait pas seulement de Paris. En creux, Bruno Wachter évoque aussi des rivalités locales, notamment entre structures agricoles. Les rivalités internes démontrent que la filière coco ne fait pas consensus, même au sein du monde agricole et elles freinent la structuration de la filière. Car dans un système où les arbitrages se jouent souvent à la majorité, ces oppositions pèsent.

« On marche sur la tête »

Dans le discours de Bruno Wachter, une idée revient, presque obsessionnelle : celle d'une incohérence globale. Des priorités agricoles validées, mais contredites. Des investissements encouragés dans certains territoires, Bruno Wachter cite notamment Mayotte, mais freinés dans d'autres.

Des objectifs de souveraineté affichés, sans traduction opérationnelle. « On marche sur la tête », résume Bruno Wachter. Une formule qui, au-delà de la colère, pointe peut-être le cœur du problème : une difficulté à décider – et à assumer les conséquences de cette décision.

Un an après : une filière toujours à l'arrêt

En avril 2025, les producteurs de coco alertaient déjà sur les freins structurels qui entravaient le développement de la filière. Un an plus tard, les lignes n'ont guère bougé. À l'époque, la circulaire DVA 2025/02 excluait le coco du dispositif POSEI, privant les producteurs d'un levier financier essentiel pour structurer la production locale. Résultat : une filière contrainte de composer avec une concurrence venue du Brésil ou de l'Indonésie soutenue à grands frais, y compris publics, des financements publics. Les acteurs dénonçaient également un déséquilibre

profond : l'importation massive de produits dérivés, tandis que la production locale peinait à trouver des soutiens. Enfin, la gouvernance même du dossier était pointée du doigt. Le Comité d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA) apparaissait comme une instance sans véritable capacité de décision. Un an plus tard, les constats restent les mêmes. À cet près que la filière, désormais validée localement, se heurte toujours à un blocage au niveau national, à l'échelle du ministère de l'Agriculture – sans explication claire.



Bruno Wachter.

18